



Equivalence bac+4 obtenu en algerie

Par **abdellyes**, le **17/12/2013** à **19:34**

bonsoir je souhaiterai savoir s il y a une equivalence pour mon diplome bac+4 en droit obtenu en algerie .rnJe souhaiterai devenir pro d arabe rnmerci d avance

Par **bcbg66**, le **18/12/2013** à **22:34**

Bjr,rnLisez le lien indique ci-dessous.rnhttp://www.diplomatie.gouv.fr/fr/services-formulaires_831/espace-etudiants_12793/etudier-etranger_12796/informer-sur-les-etudes-etranger_12799/reconnaissance-diplomes-etrangers-france_27080.htmlrnLedit service est payant.rnBonne chance pour votre projet.rnPeut-etre y-aura-t-il plus de postes d'enseignant d'arabe en France puisque notre ministre d'education vient d'annoncer que l'education nationale se pencherait plus sur cette question.Et ce a cause du niveau trop faible des enfants issus de l'immigration. Une tentative vaine ou justifiee pour pallier le niveau de leur francais par celui de l'arabe? A voir....

Par **aguesseau**, le **19/12/2013** à **00:25**

bjr,rnil n'y a pas de principe d'équivalence automatique entre les diplômes étrangers et les diplômes français délivré par le ministère de l'éducation nationale.rncela se fait au cas par cas selon le cursus du demandeur.rnle droit étant spécifique à chaque pays, il ne peut y avoir d'équivalence entre pays, cela est différent pour des diplômes scientifiques ou techniques.rnpour un poste de professeur, un diplôme n'est pas nécessaire car le recrutement se fait par concours (capes, agrégation,...) mais cela est possible à ce jour que pour les

ressortissants de l'U.E.rncdt

Par **bcbg66**, le **19/12/2013** à **13:49**

Bjr,rnDans les etablissements prives ou semi-prive(sous contrat avec l'Etat), on est moins regardant sur le niveau des enseignants qu'on recrute. Parfois, il faut simplement un diplome, la reussite au concours n'etant pas une necessite absolue.